

Durée : 2 jours



FORMATION PRAP IBC

Prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des commerces

Objectif :

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

Personnel visé : Personnel d'entreprise ou d'établissement public

Prérequis: Aucun

Nombre de stagiaires : 4 à 10 par session

Moyens pédagogiques :

- Recueil des attentes préformation.
- Utilisation de matériel selon référentiel PRAP,
- Vidéo projection,
- Illustration sur paperboard,
- Présentation Powerpoint,
- Support pédagogique.

Pédagogie ludique et applicative :

- Expérimentations pratiques,
- Jeux de rôles,
- Applications concrètes.
-

Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession. 70% pratique 30% théorique

Modalités d'évaluation :

- Une épreuve certificative, selon les modalités précisées dans le document de référence du dispositif PRAP
- Remise d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat d'Acteur PRAP IBC sous réserve de réussite à l'épreuve ; certificat valable 2 ans.
- Evaluation à chaud et à froid

PROGRAMME

Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CONTACT – INSTITUT FORMALYS

Village d'entreprises – 14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC 04 71 63 87 72
contact@institut-formalys.fr - www.institut-formalys.fr